



Les entretiens professionnels

Mis en ligne le 30 mars 2018



Le 27 décembre dernier, la campagne d'entretiens professionnels a été lancée.

Obligatoire chaque année, l'entretien professionnel est un temps d'échange nécessaire entre l'agent et son supérieur hiérarchique dédié à la remise à plat, à l'analyse du parcours professionnel réalisé par l'agent et à l'expression de l'appréciation.

A la fois un bilan de l'année écoulée, il s'agit également d'une projection sur l'année à venir aussi bien en termes d'objectifs que sur le projet professionnel individuel de l'agent. C'est l'occasion pour l'agent de s'exprimer sur la vision qu'il a de son poste, de son rôle, de son activité, de ses acquis, de l'organisation...

L'entretien professionnel doit également permettre de clarifier les missions et les responsabilités de l'agent et d'identifier ensemble les ajustements nécessaires au niveau du poste, des objectifs et des ressources mises à disposition. Des besoins de formation en lien avec le poste et le projet professionnel peuvent alors émerger et être concrétisés au regard du plan de formation 2018-2020.

Enfin, cet entretien professionnel est un moment essentiel dans la carrière des agents avec, notamment la prise en compte du compte rendu dans l'établissement du tableau d'avancement de

grade.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43